

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association Ile de la Réunion Tourisme**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Association constitue des provisions pour couvrir des risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Association et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les autres points exposés dans l'annexe n'appellent pas de commentaires particuliers de notre part. Nous nous sommes assurés essentiellement de la correcte application des principes comptables retenus notamment en matière d'amortissement des biens corporels.

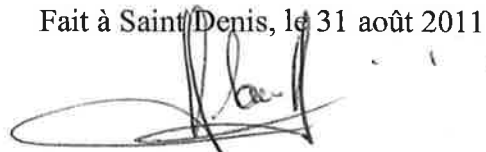
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Denis, le 31 août 2011



Hervé CLAIN

Commissaire aux Comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	31/12/10			31/12/09
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	292 208,17	260 487,20	31 720,97	53 550,73
- fonds commercial (1)				
- autres	101 519,71	94 853,02	6 666,69	25 377,68
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions	77 957,48	77 957,48		0,00
- Installations techniques, matériels et outillage industr.	182 736,67	134 921,86	47 814,81	89 718,17
- Autres	1 340 250,29	832 546,31	507 703,98	468 963,70
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
- Participations	158 505,25		158 505,25	150 805,25
- Créances rattachées à des participations				
- TIAP				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	38 027,35		38 027,35	
- Autres	63 462,25		63 462,25	63 462,25
Total I	2 254 667,17	1 400 765,87	853 901,30	851 877,78
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- Matières premières et autres approvisionnements				
- En cours de production (biens et services)				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises	5 310,41		5 310,41	5 721,82
Avances et acomptes versés sur commandes	93 424,88		93 424,88	82 786,43
Créances : (3)				
-Créances clients et comptes rattachés	433 050,72	11 004,02	422 046,70	193 783,21
- Autres	7 844 193,79	11 978,32	7 832 215,47	7 380 331,87
- Capital souscrit, appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
- Actions propres				
- Autres titres				
- Instruments de trésorerie				
Disponibilités	997 596,13		997 596,13	120 757,60
Charges constatées d'avance (3)	339 220,08		339 220,08	225 555,16
Total II	9 712 796,01	22 982,34	9 689 813,67	8 008 936,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 967 463,18	1 423 748,21	10 543 714,97	8 860 813,87
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ILE DE LA REUNION TOURISME

PASSIF	31/12/10	31/12/09
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- réserves réglementées		
- autres (4)		
Report à nouveau	-618 380,72	-157 229,29
Résultat de l'exercice (exédent ou déficit)	-281 840,35	-461 151,43
Subventions d'investissement	707 496,15	685 605,97
Provisions réglementées		
Total I	-192 724,92	67 225,25
PROVISIONS		
Provisions pour risques	443 520,05	188 600,00
Provisions pour charges		
Total II	443 520,05	188 600,00
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	86 146,97	0,00
Sur autres ressources		
Total II I	86 146,97	0,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 673 345,26	4 729 852,20
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 875,55	24 467,97
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 544 815,64	2 792 597,00
Dettes fiscales et sociales	720 977,07	709 021,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	190 228,35	349 049,50
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	44 531,00	
Total IV	10 206 772,87	8 604 988,62
Ecart de conversion Passif V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III +IV+V)	10 543 714,97	8 860 813,87
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	10 206 772,87	8 604 988,62
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 673 345,26	4 729 852,20
(3) Dont emprunts participatifs		

Hervé GLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	31/12/10	31/12/09
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises	5 059,59	3 258,34
Production vendue - biens - services	391 724,29	361 778,98
Montant net du chiffre d'affaires	396 783,88	365 037,32
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 304 568,86	10 988 980,70
Reprises sur provisions (et amortissements),transfert de charges	173 735,76	118 861,42
Autres produits	3 800,06	4 980,71
Total I	11 878 888,56	11 477 860,15
Charges d'exploitation (2) :		
Achats de marchandises	4 970,03	4 658,03
Variation de stock	411,41	-745,95
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes *	7 424 197,25	7 980 190,98
Impôts, taxes et versements assimilés	204 245,37	166 413,45
Salaires et traitements	2 836 899,87	2 629 135,70
Charges sociales	1 011 384,42	692 265,77
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	267 764,94	273 411,82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 202,02	99 074,75
Dotations aux provisions	254 920,05	188 600,00
Autres charges	33 746,24	21 632,50
Total II	12 055 741,60	12 054 637,05
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	-176 853,04	-576 776,90
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	48 765,64	13 485,81
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	28 378,19	23 703,07

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ILE DE LA REUNION TOURISME

Produits financiers :		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations, transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	0,00	0,00
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	191 832,70	107 235,17
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	191 832,70	107 235,17
2- RESULTAT FINANCIER (V - VII)	-191 832,70	-107 235,17
3- RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-368 685,74	-684 012,07
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	1 251,95	5 879,77
Sur opérations en capital	223 358,68	202 278,82
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges		
Total VII	224 610,63	208 158,59
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	51 618,27	24 214,42
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	51 618,27	24 214,42
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	172 992,36	183 944,17
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+ III +V + VII)	12 103 499,19	11 686 018,74
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 299 192,57	12 186 086,64
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	-195 693,38	-500 067,90
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		38 916,47
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	86 146,97	
EXEDENT OU DEFICIT	-281 840,35	-461 151,43
* Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier	18 596,07	34 355,40
- redevances de crédit-bail immobilier		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

IILE DE LA REUNION TOURISME

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dont le total est de 10 543 715€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 281 840 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^o janvier au 31 décembre 2010. Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISQUES DE L'EXERCICE

néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont reprises en résultat au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes. Le montant reçu pour l'exercice 2010 s'élève à 224 061€.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions inscrites au passif (provision pour risques et charges) : sont constituées pour faire face à des risques encourus par l'association .

Cette année une provision pour risques a été constituée suite à un procès en cours pour un montant de 254 920€.

FONDS DEDIES

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les logiciels et autres immobilisations incorporelles achetés à des prestataires de services en informatique sont amortis sur 1,2 et 3 ans.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais financiers n'ont pas été activés.

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plan d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens ; ceux-ci correspondent au mode linéaire.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé. Les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Installations techniques, matériel et outillage : 3- 5 ans
- Installations générales : 3- 6 ans
- Matériel de bureau, informatique : 3 ans
- Mobilier : 5- 10 ans

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

IMMOBILISATION FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable .

Les dépréciations de l'actif : les provisions créées à l'exercice précédent relatives à une créance sur le CTR et sur un prestataire de métropole a fait l'objet d'une reprise pour un montant total de 93 293€
Le poste « Autres créances » regroupe notamment les subventions restant à recevoir au 31/12/10.

DETTES

Principalement, on relève :

- Le poste « Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit »- il s'agit notamment d'une cession de créances « loi dailly » ;
- Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2010, ainsi que les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos.
- Le poste « Dettes fiscales et sociales »- Il s'agit principalement des cotisations sociales de dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, et des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.
- Le poste « Autres dettes »- Essentiellement, les opérations de décembre ou 4° trimestre des prestataires city- break.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PRODUITS/ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges concernent essentiellement des biens et services d'exploitation qui sont imputables à l'exercice 2011 .

- Produits constatés d'avance : 44 531
- Charges constatées d'avance : 339 220

CHARGES A PAYER

- Dettes financières : 1 061
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 143 811
- Dettes fiscales et sociales : 254 226
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :

PRODUITS A RECEVOIR

- Fournisseurs- avoirs à recevoir : 84 975
- Personnel et comptes rattachés : 16 840
- Cotisations adhérents : 1 350

EFFECTIF

L'effectif moyen mensuel a été de 74 personnes ; l'effectif au 31 décembre 2010 est de 87 personnes en activité.

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 13 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 90033 - APE : 741 J

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS(Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, art.20)

- Rémunérations : 286 680
- Avantages en nature : 4 063

DROITS INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le DIF a été institué par la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004. Cette loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital-temps de formation de 20 heures minimum par an, cumulables sur une période de 6 ans.

Les droits au DIF acquis aux salariés transférés à l'IRT (ex CTR et MMM) ont été repris par l'Association. Au 31 décembre 2010 le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis est de 5 658 heures, et le volume d'heures utilisées en 2010 est de 120 heures.

COMMODAT

REGION REUNION

Mise à disposition des ressources et moyens techniques pour la gestion de la plateforme E- tourisme SOUBIK.

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Mise à disposition du local sis rue Rontaunay avec pris en charge de l'eau et l'électricité.

RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES DE France

Mise à disposition gratuite au profit de l'IRT des matériels appartenant à cette association selon la convention de mise à disposition de matériel datée du 29 juin 2009 conclue pour un an à compter du 1^{er} janvier 2009 et renouvelable par tacite reconduction tous les ans.

Aucune valorisation de ces mises à disposition n'a été communiquée à l'association.

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 54 240 €, se décomposant comme suit :

- Contrôle légal des comptes : 32 550
- Diligences directement liées à la mission du CAC : 21 700

AUTRES INFORMATIONS

- Cession de créance loi Dailly : 4 706 097

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
3, Rue Crémont - 97400 St Denis
Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
Siret : 314 523 002 00033 - AFE : 741 J

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE PROVISIONS

	Provisions réglementées	Provisions pour risques et charges	Dépréciations	TOTAL
Montant au début de l'exercice		188 600	99 075	287 675
Dotations de l'exercice		254 920	17 202	272 122
Reprises de l'exercice		0	93 294	93 294
Montant à la fin de l'exercice		443 520	22 982	466 502

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	373 966	1 414 391	214 268	2 002 625
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés	19 762	204 299	45 727	269 788
Cessions, mises hors services, apports effectués et remboursements sur prêts		17 746		17 746
Valeur brute à la fin de l'exercice	393 728	1 600 944	259 995	2 254 667

Hervé CLAIN

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

3, Rue Crémont - 97400 St Denis

Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48

Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
- Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	5 673 345	5 673 345		
- Emprunts et dettes financières diverses (1)				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 876	32 876		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 544 816	3 544 816		
- Dettes fiscales et sociales	720 977	720 977		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Autres dettes	190 228	190 228		
- Produits constatés d'avance	44 531	44 531		
TOTAUX	10 206 773	10 206 773		
(1) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires (HT) et après déduction des rabais, remises et ristournes accordés), ne tient compte d'aucune subvention.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DESIGNATION	31/12/10	31/12/09	VARIATION	
			MONTANT	%
- Insertion pub guides	45 400	47 559	-2 159	-5%
- Meublés- clés vacances	22 580	27 150	-4 570	-17%
- Cotisations	22 716		22 716	
- Centrale de réservation City- break	306 088	290 329	15 759	5%
TOTAUX	396 784	365 037	31 747	9%

Hervé CLAIN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
 3, Rue Crémont - 97400 St Denis
 Tél : 0262 94 89 19 - Fax : 0262 21 44 48
 Siret : 314 523 002 00033 - APE : 741 J